



Modification du transport scolaire !

Votre abonnement à 0 €

Vous résidez à Gex ou Cessy, vous habitez à proximité d'un arrêt de transport urbain de ces communes (voir liste ci-dessous) et êtes scolarisés dans les établissements secondaires de Gex ou Cessy, Pays de Gex agglomération subventionne l'abonnement annuel local 250 qui permet à certains scolaires d'emprunter, entre autres, librement la ligne **F des transports publics.**

Date d'inscription à l'action : 19 juin au 15 septembre 2023

Date d'acquisition de l'abonnement : 19 juin au 31 décembre 2023

Type d'abonnement : Annuel local France

Montant subventionné : 207 €, soit le prix total de l'abonnement

Prérequis

Pour rappel, seuls sont éligibles les élèves résidant sur Gex ou Cessy et dans un rayon de 500m approximativement des arrêts urbains :

- Gex Vertes Campagnes,
- Cessy Saint Denis,
- Cessy Cote du Moralay et,
- Cessy Centre.

Vérifier votre éligibilité sur le site de Pays de Gex agglomération :

- à l'URL suivante : <https://www.paysdegexagglomeration.fr/tpgecole>
- ou via ce QR code
- ou via [paysdegexagglomeration.fr](https://www.paysdegexagglomeration.fr) -> Vivre et habiter -> Transports et mobilités -> Transport scolaire modifié



Il sera nécessaire de joindre un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Les documents acceptés, format pdf ou jpg/png, sont les suivants :

- Redevance incitative,
- Facture d'électricité, gaz ou eau,
- Facture de téléphone fixe.

Comment ça marche ?

Étape 1

Commander votre carte SwissPass sur le webshop (boutique en ligne) ou en agence tpg (Genève Cornavin, Rive ou Lancy Pont-Rouge).

Pour la commande en ligne, rendez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/>

- Créez votre compte personnel en cas de 1^{re} utilisation ou connectez-vous
- Suivez les étapes pour commander votre carte SwissPass depuis l'onglet «SwissPass»

Vous avez besoin de votre **passport ou de votre carte d'identité et d'un smartphone** équipé d'un appareil photo.

Après validation, sous 72h, vous recevrez votre SwissPass transitoire par email.

Pensez à l'imprimer ou à l'enregistrer sur votre smartphone en cas de contrôle à bord du bus.

Vous recevrez votre carte Swisspass définitive sous 90 jours par la poste.



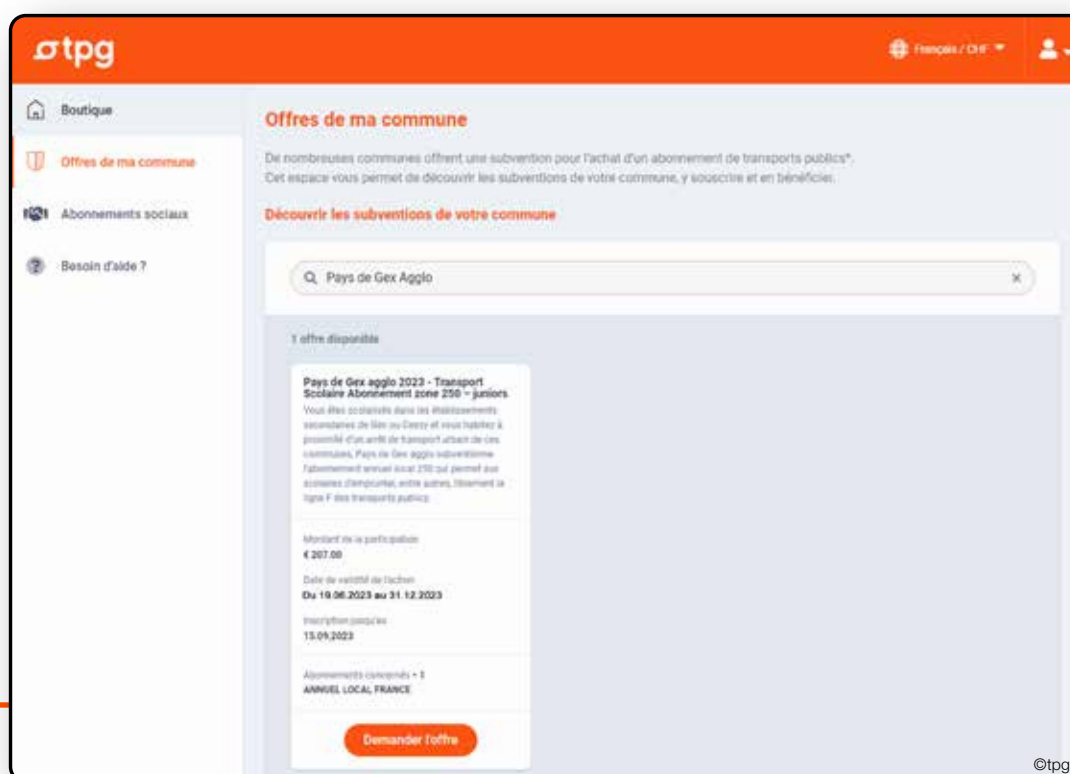
Étape 2

Demander l'offre.

Rendez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/>

- Connectez-vous à votre compte personnel
- Allez dans l'onglet «Offres de ma commune», tapez «Pays de Gex agglo»
- Demandez l'offre :
«**Pays de Gex agglo 2023 - Transport Scolaire Abonnement zone 250 – juniors**»

Vous aurez besoin du numéro de votre carte SwissPass. Ce numéro est indiqué sur votre SwissPass transitoire.



- Joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Le dossier est ensuite traité et vous recevrez un email sous 5 jours ouvrés avec la validation ou non de la demande et une indication du motif de refus éventuel.

Étape 3

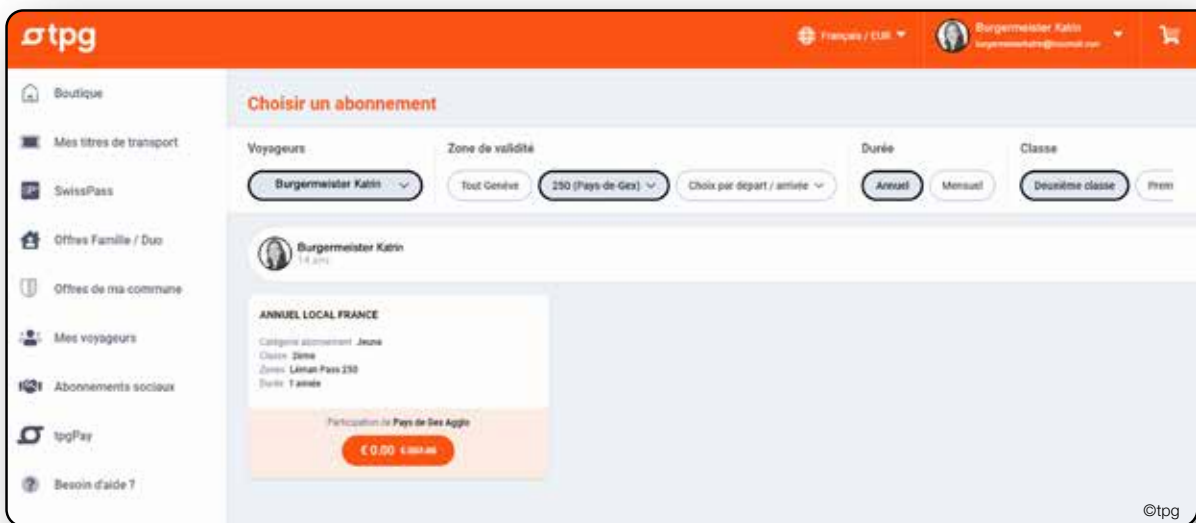
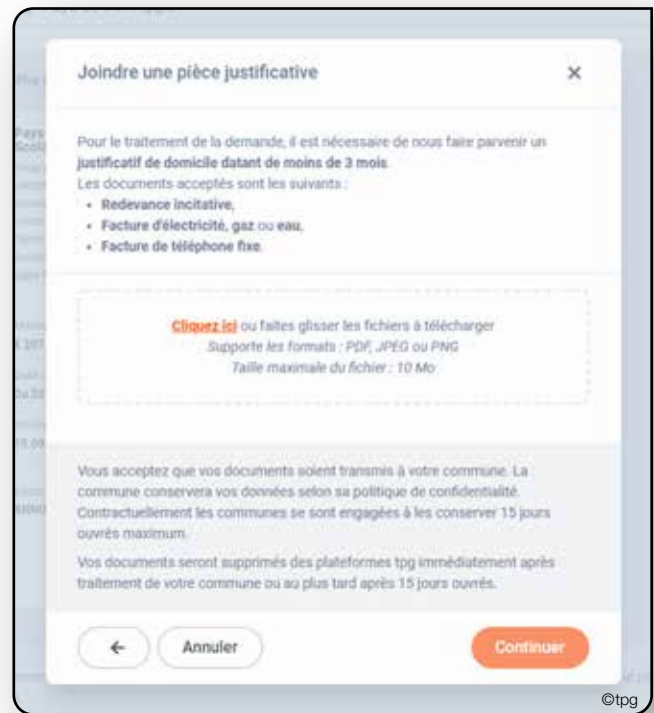
Après validation de l'agglomération, achetez votre abonnement à 0€ sur le webshop ou en agence tpg.

Depuis l'onglet Boutique, sélectionnez les filtres :

- Abonnement annuel
- Choix par zone : 250
- Junior
- 2^e classe

Sélectionnez et achetez votre abonnement à 0€

L'abonnement est automatiquement chargé sur votre carte SwissPass.



Besoin d'aide ?

En cas de difficulté pour l'étape 1, les conseillers du Service Relation Clientèle tpg peuvent vous guider par téléphone au **00800 022 021 20** (appel gratuit depuis la France).

Pour vous accompagner et vous aider dans les autres étapes, le service mobilités de Pays de Gex agglo reste à votre disposition :

- Par mail : transportscolaire@paysdegexagglo.fr
- Par téléphone : 04 50 42 65 56
- Ou en personne au siège de Pays de Gex agglo, 135 rue de Genève à Gex, à partir du 12 juin 2023 aux horaires suivants :
 - du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h
 - le vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Ensemble, habitant-es, collectivités du Grand Genève et opérateurs des transports publics, nous pouvons prendre part à l'effort commun pour agir en faveur de l'environnement.

